

FÉDÉRATION NATIONALE DES PORTS ET DOCKS C.G.T.

263 rue de Paris - Case n° 424 - 93514 MONTREUIL CEDEX

Tél. : 01.55.82.89.30 - **E-MAIL** : contact@portsetdocks.org

Documentation Générale n° 126
Circulaire Agents de Propreté n° 23

Montreuil,
le 19 décembre 2024

Tous en lutte le 04 février 2025 !

Arrêt de travail de 04 heures sur les chantiers pour revendiquer une augmentation de nos salaires

La Fédération a organisé une nouvelle réunion des syndicats de la Propreté afin de faire le point sur la préparation de l'action nationale du 04 février prochain.

La Fédération a tout d'abord précisé que la FEP avait repris contact suite à notre courrier du 04 décembre dernier.

Une nouvelle date de négociation va nous être proposée à laquelle nous n'attendons pas grand-chose.

Par conséquent, **la journée de lutte est maintenue** pour mettre la pression sur le patronat.

La C.G.T. confirme la nécessité d'élever le rapport de force pour obtenir satisfaction de nos légitimes revendications : **augmentation des salaires et des rémunérations avec un véritable 13^{ème} mois.**

La Fédération rappelle l'arrêt de travail de 04 heures sur les chantiers le 04 février 2025.

Chaque syndicat doit identifier les chantiers en lutte, et décider en fonction de l'organisation du travail, des horaires adaptés au combat.

La Fédération organisera une Assemblée Générale **le 14 janvier 2025** au siège de la CGT afin de poursuivre la préparation de notre combat.

TOUS EN LUTTE MASSIVEMENT !

TOUS SOLIDAIRES ET UNIS POUR L'AUGMENTATION DES SALAIRES !

**Tous unis, solidaires et combatifs
au sein de la Fédération Nationale des Ports et Docks C.G.T.**

Recevez, Cher(e)s Camarades, notre salut fraternel et syndicaliste.

Le Secrétariat